

Grève des transports en commun Dijonnais La CFDT vous parle

Suite aux dernières négociations salariales avec l'entreprise (NAO 2013), nous avons signé seuls cet accord (nous le pouvions cette année car nous avons depuis les dernières élections la possibilité de le faire du fait d'être devenu la deuxième organisation syndicale de l'entreprise loin devant FO et à une encablure de la CGT).

Cet accord n'est pas le meilleur que nous ayons eu depuis ces dernières années, mais il a l'avantage d'être signé et avec l'accord de nombreux salariés qui ont répondu "ok" à notre sondage par mail et internet. Ni la CGT, Ni Fo qui avait la possibilité de le dénoncer ensemble ne l'ont fait. C'est un accord peut être pas qui aurait pu être meilleur (sachant que le groupe Kéolis remonte des dividendes de la SA Kéolis Dijon par d'autres biais) Nous n'avons pas voulu pénaliser supplémentaires la population dijonnaise qui ne comprendrait pas notre mouvement par rapport au contexte actuel sociétale.

Aujourd'hui la revendication des samedis que revendiquait la CGT depuis longtemps a été rejoint par le dernier de la bande (FO) afin de pouvoir se donner un peu de nouvelle notoriété. Nous sommes d'accord que les conditions de travail pour les salariés le samedi se sont dégradées, nous ne pouvons pas dire l'inverse. Mais il fallait avancer et aller de l'avant, c'est que nous faisons et ferons toujours.

Nous travaillons aujourd'hui en interne (et en externe s'il le faut) sur les conditions de travail qui se dégradent (horaire été 2013 qui ont failli être exécrable, conditions de sécurité à l'atelier où nous avons dû faire fermer les fosses suite à des éboulements de bétons,) le travail d'un syndicat ne se borne pas à réclamer des avancées salariales (certes importantes), mais aussi à avancer sur les éléments de sécurité et le mieux-être de chacun. Nous avons lancé la grève de type samedi en avril 2012 (qui avait eu son impact sur les négociations salariales de l'époque). Il faut savoir commencer une alarme sociale et une grève et savoir l'arrêter. Ces dernières semaines nos syndiqués nous avaient demandés d'appuyer sur la problématique des horaires d'été (sécuritaire pour tous les agents et clients) et l'avons fait, ils ont été améliorés depuis. Si la direction ne veut pas aller dans le sens où nous souhaitons aller, nous devrions alors lancer une grève qui marquera les esprits en déclenchant un débrayage de type 1h00 matin, midi ou soir dans des endroits ciblés (pour l'instant la direction a compris qu'elle devait nous écouter). Les salariés ne sont pas dupes et en dépit des appels du pied de la CGT et de FO, les chiffres de grévistes baissent de semaines en semaines (de 57% la première fois à moins de 40% pour ce samedi 8 juin). L'audience syndicale que nous représentons aujourd'hui marque bien l'effet bas de cette

grève qui, il y a quelques mois ou quelques années aurait donné des chiffres beaucoup plus élevés (de type 75% chaque samedi).

Un point que chacun des dijonnais doit comprendre aussi et notre organisation ne peut l'admettre, c'est ce que le grand Dijon a signalé dans les pages de son journal qu'elle a diffusé récemment :

- ✓ Un salarié « Divia » n'est pas un « nanti » avec le salaire qu'il touche, c'est le fruit de la difficulté des conditions de travail qui ont amené ces rémunérations de base (Amplitude de travail de 3h50 à 1h40 du matin, travail du lundi au dimanche inclus, temps de travail très tendu, travail à l'atelier sur le « fil »,.....), malgré le nouveau matériel qui nous a été fourni, ce n'est pas brillant.
- ✓ Nous aimerions parler nous aussi des salaires de nos dirigeants du groupe Kéolis qui prennent l'argent du « grand Dijon » (et donc des dijonnais aussi de ce fait), un cadre de base sera aux alentours de 3800€ brut et ira jusqu'à plus de 7600€ pour un cadre bien placé (plus toutes les primes qui vont bien en fonction de ce que chaque cadre aura pu récupérer auprès du « Grand Dijon » dans ses négociations). Le « Grand Dijon » le sait, il pourrait faire des économies d'envergure en reprenant la gestion du transport en commun en régie. Mais il ne le souhaite pas et préfère déléguer, alors messieurs du Grand Dijon, vos salaires ainsi que ceux que vous avez mis à la tête de notre entreprise sont de 2 à 10 fois plus élevés que les nôtres (Soyez modestes dans vos propos surtout quand on cumule les mandats de maire, sénateur, président du grand Dijon, et d'autres auprès de conseil divers,....).

Nous communiquerons notre point de vue chaque fois qu'il y aura besoin et en fonction des événements du moment.

L'équipe CFDT DIVIA